

Aux parents des élèves des établissements

Année scolaire 2024/2025

Madame, Monsieur,

A l'initiative du Chef d'Établissement, des permanences d'écoute seront assurées au sein de l'Établissement de votre enfant. Un Psychologue du service de Psychologie de l'Enseignement Catholique interviendra pour ces permanences.

L'objectif de ces entretiens est de proposer aux élèves qui le souhaitent un lieu confidentiel où pourront être abordés des problèmes personnels, scolaires et relationnels. Cette démarche peut - être à l'initiative de l'élève, et/ou conseillé par un adulte (enseignants, parents,...). Il s'agit d'un soutien psychologique. Cet espace n'a pas vocation à remplacer un suivi extérieur.

Le psychologue est tenu à la confidentialité, au respect des personnes et de leurs opinions.

Si vous refusez que votre enfant rencontre le psychologue, veuillez en avertir par écrit le Chef d'Etablissement à réception de cette information.

Le calendrier des permanences pourra vous être communiqué par l'établissement. Les élèves souhaitant rencontrer le psychologue doivent se rapprocher de Mme SARZEAUD, pour les lycéen(ne)s et Mme CARREY, pour les étudiant(e)s, pour demander un RDV. La permanence se déroule sur temps scolaire.

Pour notre rapport d'activité, nous enregistrons seulement le nom prénom date de naissance de votre enfant dans un fichier confidentiel et à usage exclusif du Service de Psychologie. Conformément à la législation, ces données seront supprimées et le dossier détruit lorsqu'il aura 18 ans.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en nos sentiments les meilleurs.

Caroline Cheldistablissement

M. Caroline EL JANATI Chef d'établissement

Mme Sara-Anna ARDEOIS Responsable du Service de Psychologie